

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 29/04/19	Dossier complet le : 06/06/19	N° d'enregistrement : F01119P0104

1. Intitulé du projet

Restauration de la continuité écologique et hydromorphologique de la Mauldre à Maule (78)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Syndicat Mixte d'Aménagement et d'entretien de la Mauldre Aval (SMAMA)

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

DI BERNARDO Maryse - Présidente du SMAMA

RCS / SIRET

2 0 0 0 3 7 2 3 2 0 0 0 1 0

Forme juridique

syndicat mixte

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
10. Travaux, ouvrages et aménagements sur le domaine public maritime et sur les cours d'eau.	Le projet vise la renaturation de la Mauldre via la suppression d'ouvrages transversaux et la reprise de berges de cours d'eau. Les techniques utilisées sont naturelles ou issues du génie végétal lorsqu'il existe des enjeux en berges.
51. Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion de sols	Le projet de reméandrage de la Mauldre en fond de vallée nécessite le déboisement de 0.5ha d'une aulnaie-frênale qui s'étend actuellement sur environ 7ha.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet porte sur la restauration de la continuité écologique et hydromorphologique de la Mauldre dans la traversée de Maule.

Le projet prévoit :

- la suppression de deux seuils répartiteurs et un déversoir au droit de trois anciens moulins hydrauliques
- la restauration hydromorphologique des zones d'influence des ouvrages transversaux, soit 370 ml cumulés
- la restauration hydromorphologique de la Mauldre sur 1 460 ml cumulés
- le reméandrage et remise en fond de vallée de la rivière sur 365 ml incluant un déboisement d'environ 0.5ha.

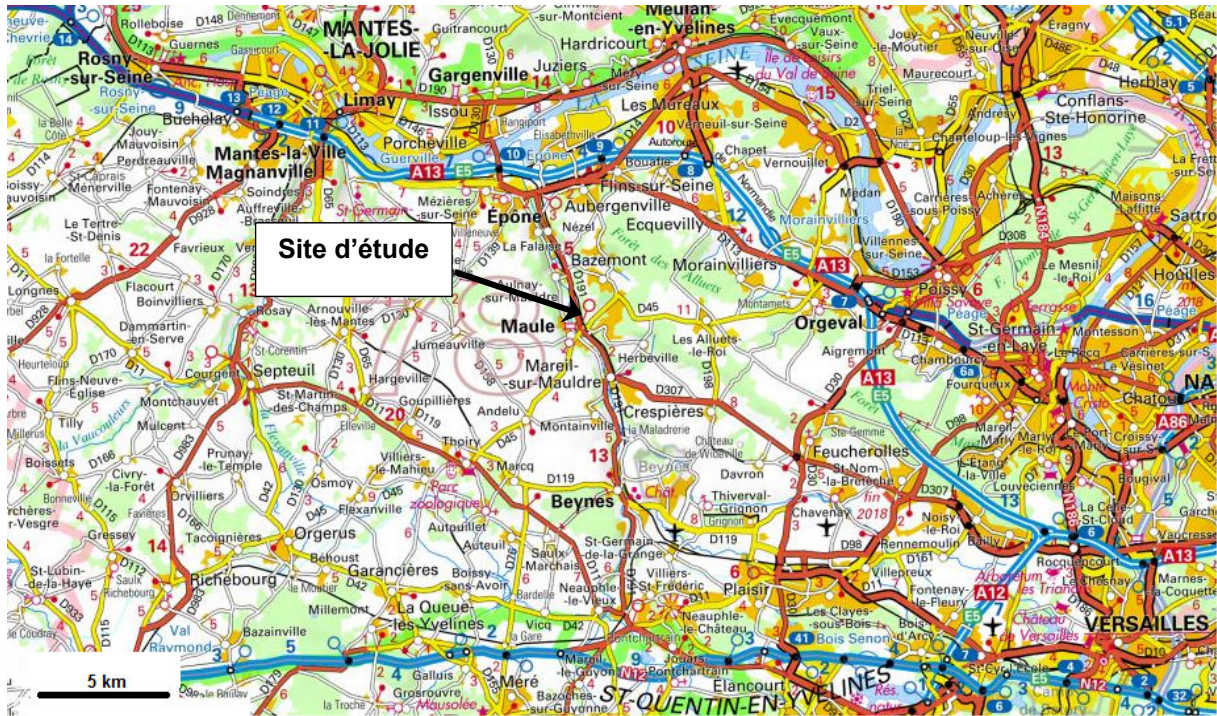


Figure 1 : Plan de situation.

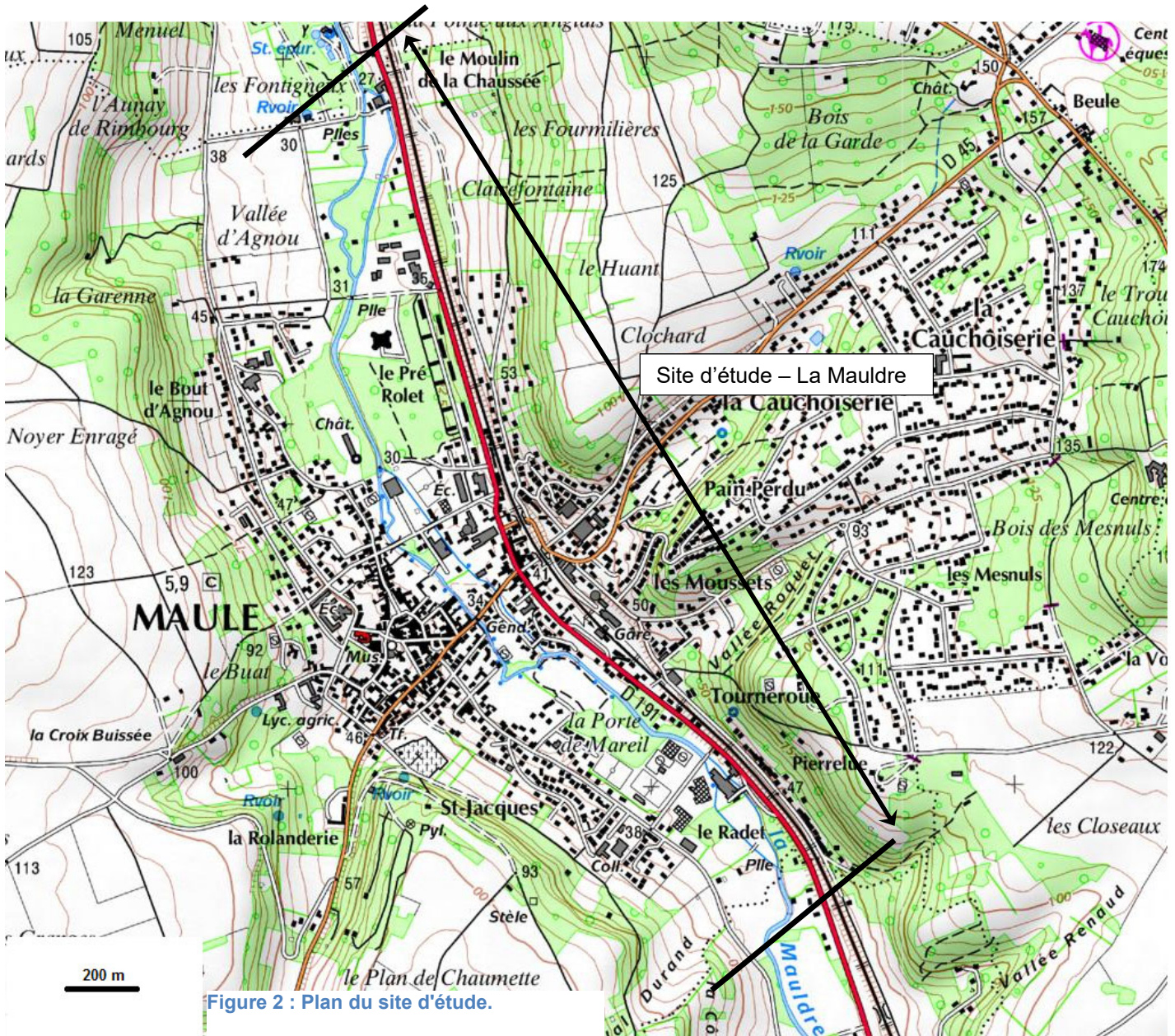
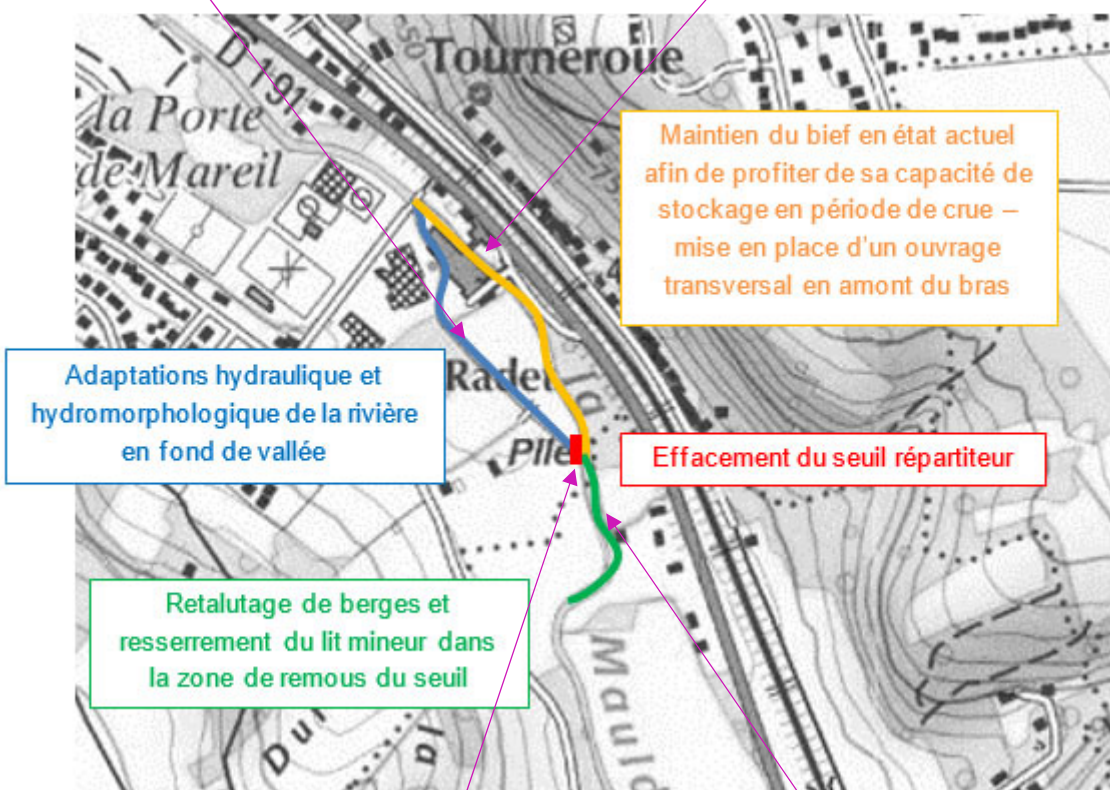
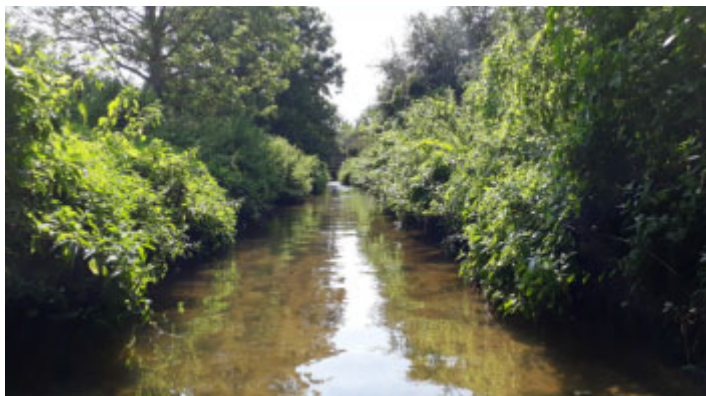


Figure 2 : Plan du site d'étude.

DESCRIPTION SCHEMATIQUE DES TRAVAUX AU NIVEAU DU COMPLEXE HYDRAULIQUE DU MOULIN DU RADET ET PHOTOGRPHIES DE L'EXISTANT





Légende

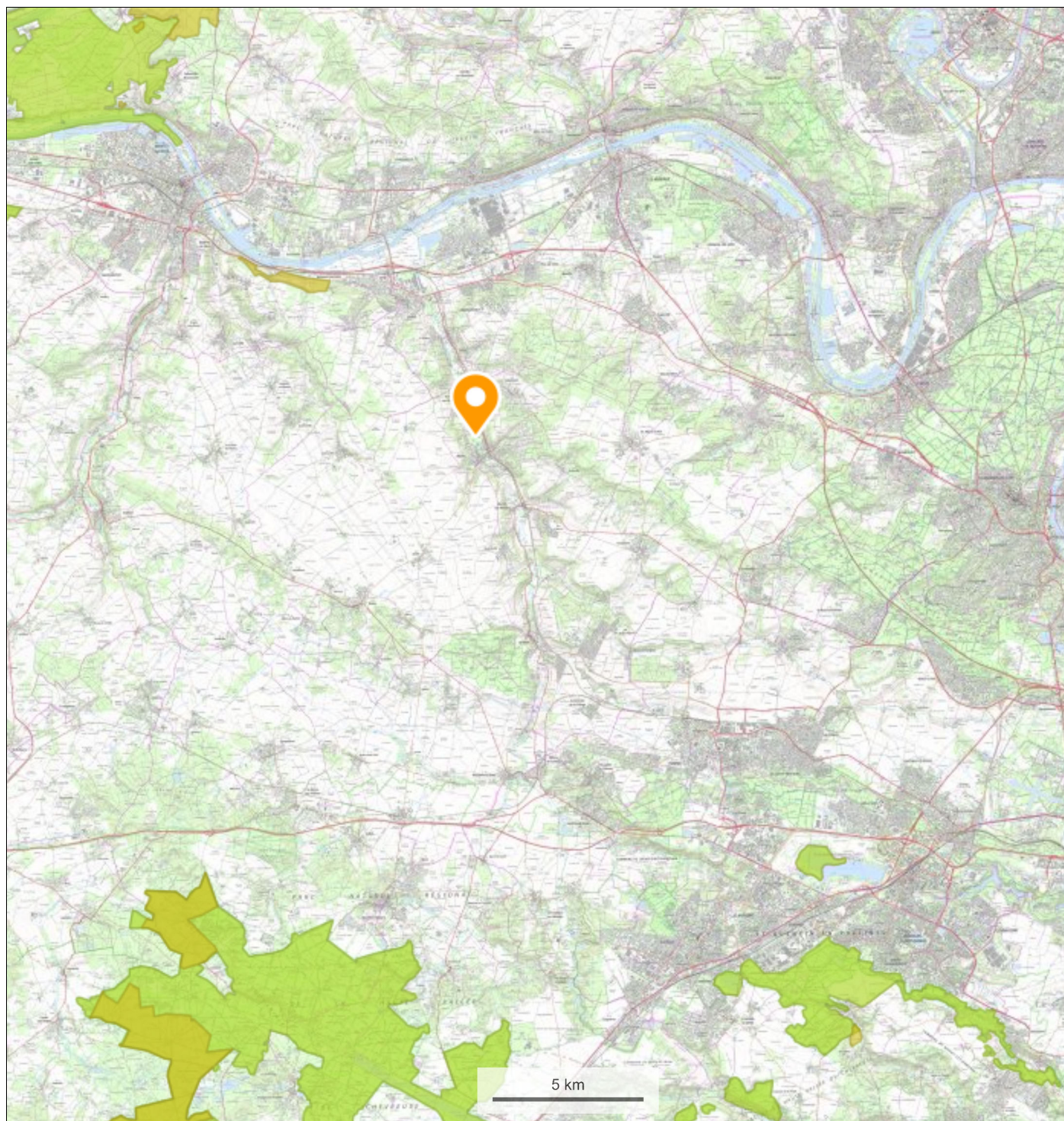
- Projet de reméandrage de la Mauldre
- Emprise travaux
- Levé du terrain actuel

Orthophoto

0 50 100 150 m

Echelle : 1/2500

Sites Natura 2000



© IGN 2019 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 1° 52' 37" E
Latitude : 48° 52' 36" N

Légende: - pictogramme orange : projet de reméandrage de la Mauldre au niveau du boisement du Pré Rolet -
emprise en vert : sites Natura 2000 (Directive oiseaux) - emprise marron : sites Natura 200 (Directive habitats)

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif de concevoir et réaliser les travaux qui visent :

☒ La restauration de la continuité écologique et la renaturation de la rivière de la Mauldre Aval sur la commune de Maule, en particulier au droit des 3 complexes hydrauliques qui bloquent la continuité écologique. Tout en rétablissant la continuité écologique au droit des ouvrages transversaux, la renaturation de la Mauldre dans les zones d'incidence des ouvrages est proposée ainsi qu'à chaque endroit où une action en faveur de la restauration hydromorphologique de la rivière est possible. Conformément à l'arrêté du 18/12/2012 classant la Mauldre aval en liste 2, les obstacles à la libre circulation des espèces piscicoles et au transit sédimentaire doivent être aménagés sur le territoire du SMAMA. La Mauldre fait aussi l'objet d'un classement en liste 1 visant les conditions de migration de l'anguille.

☒ L'amélioration des conditions d'écoulement afin de réduire le risque d'inondation notamment dans les zones urbaines. Suite aux inondations ayant eu lieu sur le territoire en mai-juin 2016, des solutions visant à ralentir les écoulements voire stocker temporairement les eaux en période de crue sont recherchées afin de diminuer l'exposition des personnes et des biens en cas de crue par débordement de la Mauldre.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Travaux préparatoires de défrichage

Démolition et évacuation d'ouvrages en béton et de passerelles vétustes

Travaux de terrassement en déblai/remblai - évacuation des déblais excédentaires

Travaux de reconstitution du matelas alluvial

Travaux de création d'une ripisylve avec mise en place d'hélophytes et de protections ponctuelles à l'aide de techniques issues du génie végétal (fascines, lits et plants et plançons, ...)

Mise en place d'un seuil de fond, reprise d'un mur et implantations ponctuelles de blocs

Implantation de trois nouveaux ouvrages de franchissement : deux passerelles au niveau du Pré Rolet et un passage véhicule au niveau du moulin du Radet

Création d'un cheminement doux le long de la rivière

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas d'actions particulières hormis l'entretien de la ripisylve qui sera à la charge de l'entreprise qui réalisera les travaux pendant les 3 années qui suivent la réception du chantier puis à la charge des riverains et/ou du syndicat.

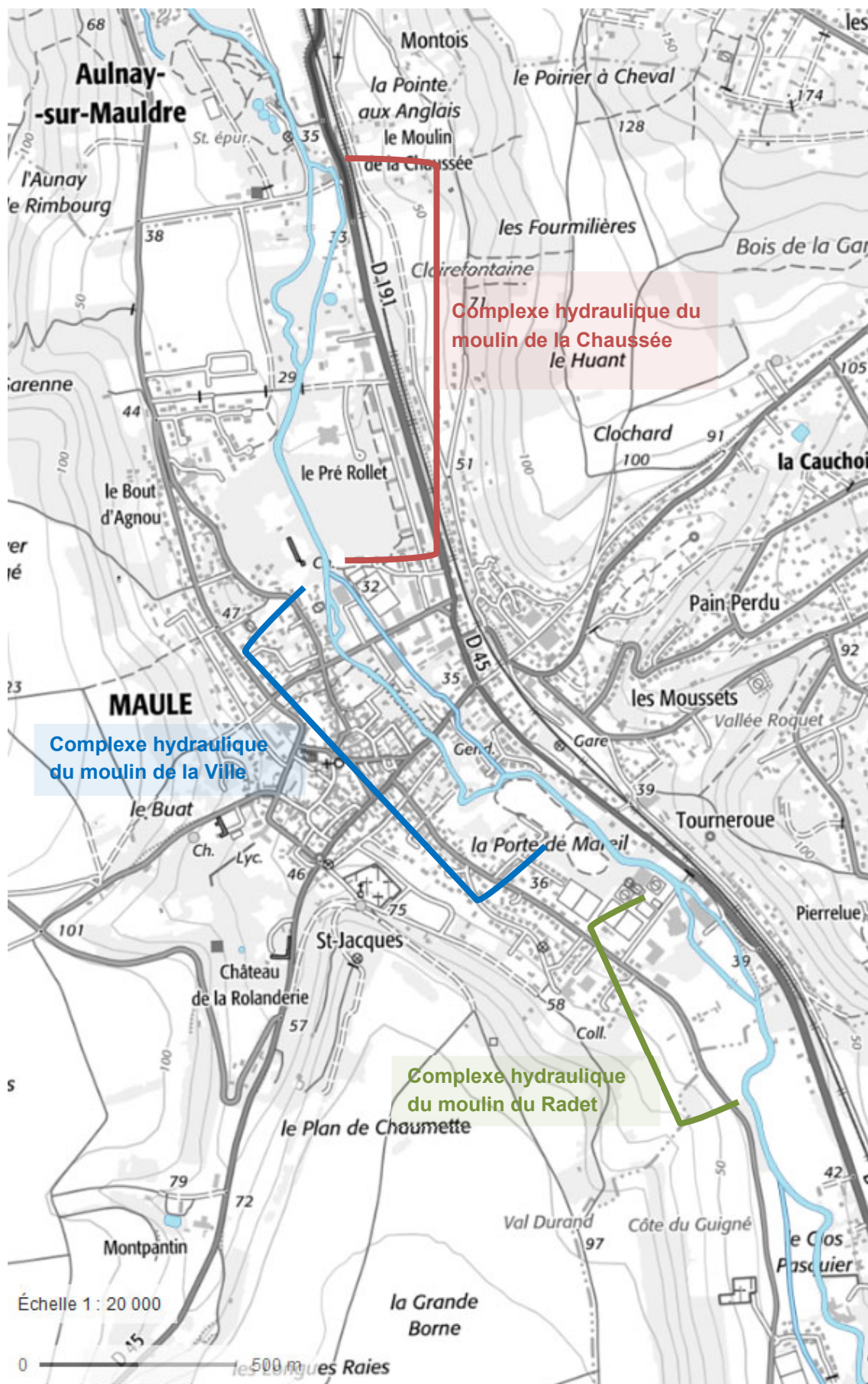
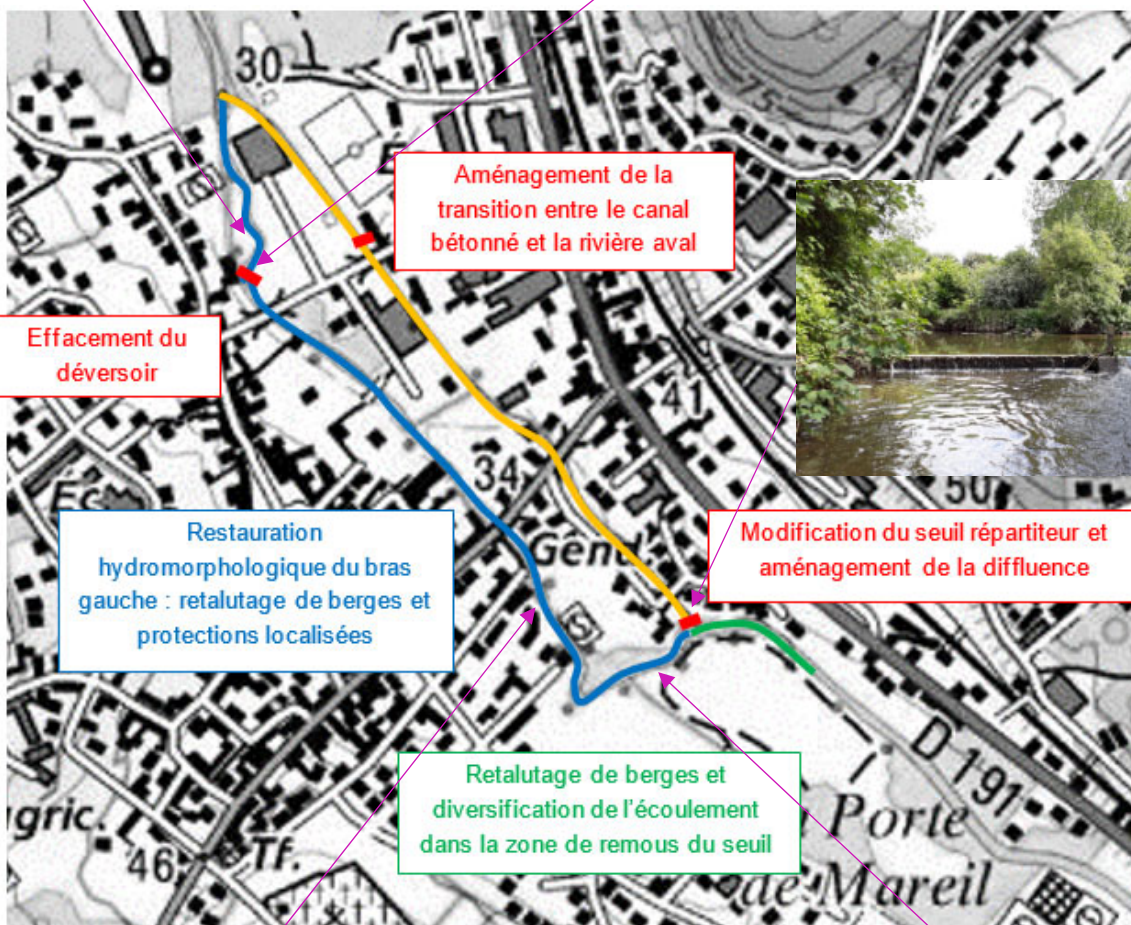
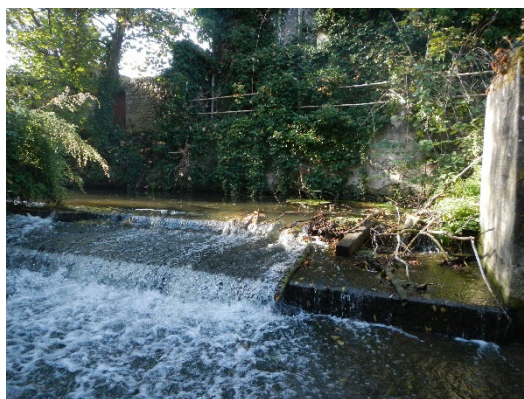



Figure 3 : Situation géographique de la commune de Mauldre.

DESCRIPTION SCHEMATIQUE DES TRAVAUX AU NIVEAU DU COMPLEXE HYDRAULIQUE DU MOULIN DE LA VILLE





LEGENDE :

I. Généralités :

- Port ou passerelle existant
- Bâti
- Cadastre
- Réseaux divers (électricité, télécom, ...)
- Profil en travers projet
- Coture existante
- Collecteur d'eau usée
- Collecteur d'AEP
- Rejet d'eaux pluviales
- Détail projet

II. Travaux préliminaires :

- Travaux de démolition :
 - Retrait d'éléments béton
 - Démontage de passerelle
- Terrassement :
 - Suppression de merlon (déblais)
 - Rembai du lit actuel
- Travaux forestiers :
 - Arbre à abattre
 - Alignement d'arbres à abattre
 - Arbre à conserver/élaguer
 - Retrait des espèces végétales indésirables
 - Foyer de Buddlia de David
 - Foyer d'espèces ornementales
 - Foyer de bambous
 - Foyer de renouées du Japon

III. Remise en forme et végétalisation des abords de la Mauldre :

- Lit de la Mauldre alimenté en permanence
- Nouveau modelé (bête de talus) des abords immédiats du lit de la Mauldre
- Correction de riserbes à fleur d'eau en pied de berge
- Aménagement d'un chemin stabilisé piéton PMR
- Aménagement d'un cheminement enherbé
- Cote projet (m NGF)
- Cote d'eau projet au module (m NGF)
- Cloture à mettre en place

IV. Ouvrages de stabilisation et de diversification du lit et des berges :

- Mise en place de confortement de pied de berge en enrochement (25 - 100g)
- Edification de seuil de fond (150 - 450kg)
- Zone de radier projet
- Zone de moule projet
- Lits de plants et plançons
- Façons d'hélophytes

V. Plantations :

- Mélange pour bosquets
- Mélange arbustif pour berge avec arbustes racines nues - 60/90 cm (cf liste 2)

PVIII

PVI
PVII

Modification du seuil répartiteur du moulin de la Ville (Détail n°2)

Protections de berge existantes à conserver (Pieux, enrochements, ...)

SMAMA
Syndicat Mixte d'entretien et d'aménagement du bassin versant de la Mauldre Aval et de ses affluents

PROJET

Restauration de la continuité écologique et hydromorphologique de la Mauldre sur la commune de Maule (78)

Echelle : 1/500

Vue en Plan - Secteur de la Ville - 1 (2/5)



N° affaire: WAO050/LG		N° plan: VP-25		Date: 11/01/18		Indice: A		Echelle: 1/500		Fichier:	
INDA	11/01/18										
Indice	Date	Modifications						S.MO.	S.H.E.	Validation	

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier d'autorisation environnementale unique au titre de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques, sous le régime d'autorisation.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Le projet va permettre la restauration hydromorphologique de la rivière sur 2 195 ml dont 430 ml de retalutage de berges et 365 ml de reméandrage. Modification du fond du lit et des berges d'un cours d'eau.	
Le projet de reméandrage de la Mauldre en fond de vallée nécessite le déboulement de 0,5ha d'une aulnaie-frênaie qui s'étend actuellement sur environ 7ha.	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Travaux sur la rivière Mauldre dans
sa traversée de Maule

Coordonnées géographiques:

Long. 0 1° 84' 94" 42 Lat. 4 8° 9' 13" 85

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 0 1° 86' 33" 90 Lat. 4 8° 9' 01" 48

Point d'arrivée :

Long. 0 1° 84' 82" 30 Lat. 4 8° 9' 26" 10

Communes traversées :

Mareil-sur-Mauldre et Maule

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

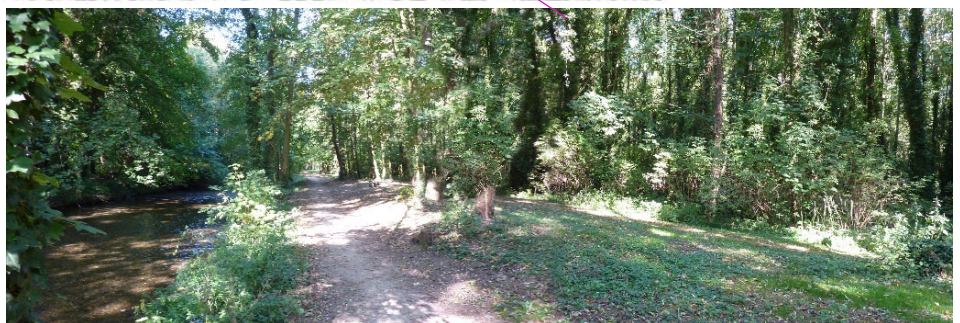
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?


Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

DESCRIPTION SCHEMATIQUE DES TRAVAUX AU SEIN DU SECTEUR DI PRE ROLET ET AU NIVEAU DU COMPLEXE HYDRAULIQUE DU MOULIN DE LA CHUSSEE





LEGENDE :

I. Généralités :

- Port ou passerelle existant
- Bâti
- Cadastre
- Réseaux divers (électricité, télécom, ...)
- Profil en travers projet
- Coture existante
- Collecteur d'eau usée
- Collecteur d'AEP
- Rejet d'eaux pluviales
- Détail projet

II. Travaux préliminaires :

- Travaux de démolition :
 - Retrait d'éléments béton
 - Démontage de passerelle
- Terrassement :
 - Suppression de merton (déblais)
 - Rembiai du lit actuel
- Travaux forestiers :
 - Arbre à abattre
 - Alignement d'arbres à abattre
 - Arbre à conserver/élaguer
 - Retrait des espèces végétales indésirables
 - Foyer de Buddlia de David
 - Foyer d'espèces ornementales
 - Foyer de bambous
 - Foyer de renouées du Japon

III. Remise en forme et végétalisation des abords de la Mauldre :

- Lit de la Mauldre alimenté en permanence
- Nouveau modelé (bête de talus) des abords immédiats du lit de la Mauldre
- Confection de risbermes à fleur d'eau en pied de berge
- Aménagement d'un chemin stabilisé piéton PMR
- Aménagement d'un cheminement enherbé
- Cote projet (m NGF)
- Cote d'eau projet au module (m NGF)
- Closure à mettre en place

IV. Ouvrages de stabilisation et de diversification du lit et des berges :

- Mise en place de confortement de pied de berge en enrochement (25-100kg)
- Edification de seuil de fond (150 - 450kg)
- Zone de radier projet
- Zone de moule projet
- Lits de plants et plançons
- Façades d'hélophytes

V. Plantations :

- Mélange pour bosquets
- Mélange arbustif pour berge avec arbustes racines nues - 60/90 cm (cf liste 2)

SMAMA
 Syndicat Mixte d'entretien et
 d'aménagement du bassin versant
 de la Mauldre Aval et de ses affluents

PROJET

Restauration de la continuité écologique et
 hydromorphologique de la
 Mauldre sur la commune de Maule (78)

Echelle : 1/500

Vue en Plan - Secteur de la Ville - 2 (3/5)

N° affaire	WAO050/LG	N° plan	VP.3/5	Date	11/01/18	Indice	A	Echelle	1:500	Ficheur	
INDA	11/01/18	Date		Modifications		S.M.O.	S.H.E.			Redacteur	Validation


5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site d'étude est intégré au sein de la ZNIEFF de type II : Vallée de la Mauldre et affluents (110001369) - 1 695 ha.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La rivière est incluse dans le périmètre de protection de trois monuments historiques : le château Saint-Vincent (380MH03), l'église Saint-Nicolas (380MH01) et la chapelle Saint-Jacques (380MH02)
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le secteur de travaux visant la reconquête hydroécologique de la rivière comprend plusieurs zones humides avérées (DRIEE IdF - enveloppes d'alerte des zones humides avérées et potentielles en région Ile de France - février 2019).

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRI de la vallée de la Mauldre est approuvé depuis 2006.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit dans le périmètre de protection rapproché et le périmètre de protection éloigné du captage de Fontigneux sur la commune d'Aulnay-sur-Mauldre. Il s'agit d'un captage de secours qui n'est pas utilisé en temps normal.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



- LEGENDE :**
- I. Généralités :**
- Port ou passerelle existant
 - Bâti
 - Cadastre
 - Réseaux divers (électricité, télécom, ...)
 - Profil en travers projet
 - Coture existante
 - Collecteur d'eau usée
 - Collecteur d'AEP
 - Rejet d'eaux pluviales
 - Détail projet
- II. Travaux préliminaires :**
- Travaux de démolition :
 - Retrait d'éléments béton
 - Démontage de passerelle
 - Terrassement :
 - Suppression de merton (déblais)
 - Remblai du lit actuel
 - Travaux forestiers :
 - Arbre à abattre
 - Alignement d'arbres à abattre
 - Arbre à conserver/étiqueter
 - Retrait des espèces végétales indésirables :
 - Foyer de Buddlia de David
 - Foyer d'espèces ornementales
 - Foyer de bambous
 - Foyer de renouées du Japon
- III. Remise en forme et végétalisation des abords de la Mauldre :**
- Lit de la Mauldre alimenté en permanence
 - Nouveau modelé (bête de talus) des abords immédiats du lit de la Mauldre
 - Confection de risbermes à fleur d'eau en pied de berge
 - Amenagement d'un chemin stabilisé piéton PMR
 - Amenagement d'un cheminement enherbé
 - Cote projet (m NGF)
 - Cote d'eau projet au module (m NGF)
 - Closure à mettre en place
- IV. Ouvrages de stabilisation et de diversification du lit et des berges :**
- Mise en place de confortement de pied de berge en enrochement (25 - 100kg)
 - Edification de seuil de fond (150 - 450kg)
 - Zone de radier projet
 - Zone de moule projet
 - Lits de plants et plançons
 - Fascines d'hélophytes
- V. Plantations :**
- Mélange pour bosquets
 - Mélange arbustif pour berge avec arbustes racines nues - 60/90 cm (cf liste 2)

SMAMA
 Syndicat Mixte d'entretien et
 d'aménagement du bassin versant
 de la Mauldre Aval et de ses affluents

PROJET
 Restauration de la continuité écologique et
 hydromorphologique de la
 Mauldre sur la commune de Maule (78)

Echelle : 1/500

Vue en Plan - Secteur de la Chaussée (5/5)



N° affaire: WADR050/LG		N° plan: VP-55		Date: 11/01/18	Indice: A	Echelle: 1/500	Fichier:
INDA	11/01/18						
Indice	Date	Modifications		S.M.O.	S.H.E.	Redacteur / Vérification / Validation	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
 Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le volume de déblai est supérieur au volume de remblai.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site d'étude est intégré au périmètre d'une ZNIEFF de type 2 dont les espèces déterminantes ZNIEFF suivantes sont présentes : Murin de Daubenton et de Bechstein (chiroptère) et le Flambe (lépidoptère). Le Flambe se reproduit sur les prunelliers dans le secteur du Moulin du Radet. Les bosquets de Prunellier autour du Moulin du Radet seront mis en défens.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet de reméandrage nécessitera un déplacement de la rivière dans une zone boisée (aulnaie-frênale) sur une superficie de l'ordre de 0.5ha.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le risque inondation par débordement de la Mauldre.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase chantier uniquement (déplacement de véhicules de terrassement)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase chantier uniquement (déplacement de véhicules de terrassement, broyage des déchets verts)

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>La période de chantier en rivière est toujours une phase délicate car elle est une source potentielle de nuisances pour les milieux aquatiques.</p> <p>La gestion du chantier intégrera des mesures spécifiques pour limiter les risques de renversement accidentel de produits potentiellement polluants et en s'assurant de la mise en œuvre rapide de toutes les dispositions nécessaires à leurs traitements.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagement), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

[Empty space for providing details on measures and characteristics of the project to avoid or reduce negative impacts.]

7. Auto-évaluation (facultatif)

AU REGARD DU formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet vise la reconquête des milieux aquatiques par la renaturation de la Mauldre et la suppression des ouvrages transversaux.

Une évaluation environnementale ne semble pas nécessaire puisque la finalité du projet est en faveur de l'environnement et l'amélioration de l'habitabilité du milieu aquatique et semi-aquatique.

La prise en compte des enjeux écologiques, hydrauliques et paysagères fait partie intégrante du projet (réalisation d'un inventaire flore et faune terrestre et aquatique, modélisation des écoulements, consultation de l'ABF, intégration de l'AESN, la DDT78 et l'AFB au sein du comité de pilotage, ...). Le syndicat a été assisté techniquement par le Comité du Bassin Hydrographique de la Mauldre et de ses Affluents (COBAHMA).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à LA FALAISE

le.

29 avril 2019

Signature



La Présidente,

Maryse DI BERNARDO

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Maryse Di Bernardo".